L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 19 SEPTEMBRE 1874.

48me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 19 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Isahéry. — Aux magasins d'entrepôt Nos 24 et 26 rue d'Orléans, meubles, marchandises diverses, etc.

SPECTACLES.

Samedi, 19 septembre 1874.

ARAMBURU. — A midi et le soir. — Grand exercice de la troupe de cheval. Mack & Day. — Robert Macaire, etc.

ATTENTION !!

Le chef procédera aujourd'hui à 2 heures P. M. à la vente des Nos 22 et 24 rue d'Orléans, entre cette hospitale et Bourbon. Deuxième District, à l'adjudication d'une quantité de meubles, groceries, et d'autres articles. Voir aux annonces.

Les conférences à la Douane.

Plusieurs conférences ont eu lieu hier dans l'après-midi et dans la soirée, à la Douane, entre le comité des citoyens et M. Kellogg, assisté de MM. Pestéran et Atocha. Les conférences ont duré dans la soirée jusqu'à onze heures sans qu'on sût arrivé à une solution finale.

On a discuté, sur les moyens d'assurer la sincérité de l'enregistrement et la loyauté de l'élection, et, un comité spécial a été chargé d'arrêter les détails de l'arrangement relatif à ce sujet.

Le général Emory a, paraît-il, reçu des instructions péremptoires pour réinstaller le gouvernement de Kellogg au pouvoir et on nous a assuré, hier soir, qu'une circulaire à cet effet serait publiée ce matin. Mais M. Kellogg n'est pas prêt à être réinstallé et il ne veut pas l'être avant que l'arrangement dont on discute les bases soit terminé. Il ne veut pas, dit-il, continuer à gouverner le peuple de la Louisiane malgré lui et avec l'appui permis par les baïonnettes fédérales.

L'arrangement proposé nécessite, sans doute, l'adhésion de C. C. Antoine qui devrait arriver par mer cette nuit ou demain matin. Si Antoine refuse de se prêter à un arrangement du genre de celui dont nous avons parlé, la situation se trouvera de nouveau compliquée, et il se pourrait que le *statu quo* se prolongeât jusqu'à lundi prochain, en dépit des instructions de Washington.

Le bruit a couru que l'on faisait des tentatives pour réorganiser la police métropolitaine, afin de la remettre en exercice dès que Kellogg serait installé, mais nous ne croyons pas que cela soit vrai ni possible.

Kellogg paraît sincère dans son désir de se prêter à des arrangements, mais nous ne savons pas si, dans son parti, il n'y a pas des gens qui préparent quelque coup de Jarnac, qui consisterait à écarter Kellogg pour réinstaller tout l'ancien régime avec Antoine.

Le comité des citoyens a affaire à forte partie et il doit jouer serré avec des hommes fins et rusés qui peuvent briser les négociations subitement pour redemander à la force une solution suivant leur désir.

Les conférences étant secrètes, nous ne pouvons raisonner que sur des données incomplètes et nous attendons le résultat officiel des conférences pour apprécier le compromis qui aura été conclu.

AFFAIRE A BAYOU SARA.

On n'avait pas eu dans la soirée d'autres nouvelles inquiétantes de Bayou Sara. La compagnie de soldats fédéraux partie de Baton-Rouge dans l'après-midi a dû arriver hier soir; et les deux compagnies embarquées ici sur le Natchez arriveront dans la matinée. Nous avons donc lieu de supposer que les troubles ne se renouvelleront plus.

Nous renvoyons nos lecteurs aux dépêches de nuit qui pourront donner des nouvelles postérieures.

DÉSORDRES CAUSÉS PAR LES NÈGRES DANS L'ALABAMA. — Les journaux de l'Alabama sont remplis de récits de désordres causés par des nègres armés dans l'Alabama. Voici un échantillon de ces récits :

Demopolis, 15 septembre 1874.

On ne fait rien depuis deux jours, à cause des combats continuels entre gens blancs, MM. Robertson et Tom Little, ont été blessés mortellement, cinq nègres tués et plusieurs blessés. L'attitude contre Robertson et Little a eu lieu sans la moindre cause. Mais les nègres l'ont payé cher. L'agitation s'apaise un peu, mais il règne encore une grande animosité. Environ 150 nègres ont été engagés dans la lutte. Ils ont rendu à un commissaire des Etats-Unis et au shérif. Des détachements parcourent le pays pour arrêter les fugitifs noirs.

LE SÉNATEUR WEST DIT CE QU'IL PENSE DE KELLOGG.

Le correspondant de la *Gazette* de Cincinnati à Washington, lui envoie le télégramme suivant, en date du 16 courant :

Le sénateur West qui est maintenant à Washington, n'a pas reçu de dépêches de la Nouvelle-Orléans depuis hier soir, et n'a aucune information en ce qui regarde la situation, si ce n'est ce qui a été publié dans les journaux.

Il a eu une consultation avec le Président aujourd'hui et rapporte que Grant est indigné de l'action des citoyens de la Nouvelle-Orléans qui ont tenté de créer une révolution. Il a dit qu'il avait donné ordre aux révolutionnaires de déposer leurs armes et de se disperser et qu'il ferait respecter ses ordres.

Le sénateur West ne doute pas que les révolutionnaires n'obéissent à la proclamation du Président, maintenant qu'ils savent qu'ils l'auront fait, l'administration de Kellogg n'en sera pas plus avancée.

S'il faut en croire les dépêches de la presse associée la révolution a déjà accompli son but et en admettant que la milice appelée par Penn fût dispersée, Kellogg ne pourrait pas revenir au pouvoir.

Si le Président Grant tente d'installer de nouveau Kellogg dans la maison d'Etat, et le sénateur West a lieu de supposer qu'il le fera avec l'aide des troupes des Etats-Unis, il ne résistera qu'autant qu'il puisse donner à Kellogg assez de courage pour laisser réinstaller.

Kellogg ne peut pas rester toujours à longueur de bras des troupes, ni se cacher continuellement dans la douane, en se faisant garder avec du canon, et exercer en même temps les fonctions de gouverneur de l'Etat.

Le sénateur est d'avis que Kellogg aurait dû rester dans son bureau pour le compte et prendre au péril de sa vie, et que sa lâcheté dont il a fait preuve en courant se cacher à la douane a montré qu'il n'était pas à la hauteur des circonstances et a beaucoup compliqué les affaires de la Louisiane.

En parlant de la victoire facile que les citoyens ont remportée sur la police, M. West dit qu'il n'a pas été surpris outre mesure parce que les chefs de cette organisation n'étaient que des meneurs politiques qui devaient leurs places à l'influence qu'ils exerçaient dans les meetings de wards. Les hommes en outre avaient été volés d'une moitié de leur solde et il n'est pas étonnant qu'ils aient manqué à Kellogg au dernier moment.

BARBEAUX, DOUVES, BARILS, BOIS POUR RÉFRIGÉRATEURS, ETC. — Nous appelons l'attention du commerce et des planteurs de la Louisiane et des Antilles, sur l'annonce de MM. E. Bougère & Co, 113 rue de la Douane, à la Nouvelle-Orléans. Ces messieurs rempliront avec conscience et promptitude toutes les commandes pour barbeaux de cèpre, piquets pour encles, barils à mélasse, douves pour bouteaux et barils, bois pour réfrigérateurs et autres.

☞ Les meilleurs choix de meubles de chambre à coucher, de salle à manger et de salon au plus bas prix; chez Jos. B. Hubbard, rue des Remparts 122 au coin de la rue Perdido.

VINS, COGNAC. — MM. Manadé & Lacassagne rue de la Vieille-Levée 89, annoncent aujourd'hui dans l'*Abeille* qu'ils attendent par le navire "La Comtesse Duchatel," une grande consignation de vins et de cognacs qu'ils vendront aux prix les plus modérés.

☞ Le vrai succès est le résultat du vrai mérite. Le "Vegetable Sicilian Hair Renewer," de Hall, est offert au public avec la recommandation de son seul mérite. Le succès en est déjà constaté et à l'abri de toute épreuve.

La Presse du Nord.

Nous avons reçu les journaux de New-York du 15, leur opinion n'est basée que sur les faits de la journée du lundi.

Le *Herald* s'écrie "ainsi nous avons de nouveau une menace de guerre dans le Sud, et une guerre bien plus dangereuse en Louisiane que dans le conflit qui a eu lieu récemment en Arkansas. Si c'est là le commencement de la lutte à quoi ne doit-on pas s'attendre quand les passions des radicaux et des conservateurs blancs et noirs seront excitées par le sang versé et la lutte pour le pouvoir!"

La *Tribune*, de New-York, tout en admettant les injustices qui ont poussé le peuple de la Louisiane à faire un effort désespéré, trouve la conduite de l'eun inopportune. Elle dit:

Le gouvernement de McHenry peut avoir été élu légalement, mais ce n'est pas le moment d'assumer le pouvoir et d'essayer de renverser le gouvernement existant par la force. Le recours aux armes n'est pas parmi les remèdes indiqués en pareil cas. Cela veut dire révolution, et cela ne peut être justifié que par le succès, ce *qu'on peut à peine considérer comme possible.*

Le *World* démontre que le peuple de la Louisiane n'avait pas d'autre ressource que la force parce qu'on avait pris soin de lui fermer toutes les avenues de la justice.

Le *Times* de New-York dit qu'il s'agit d'une misérable farce de révolution qui peut devenir tragique si la milice de Penn répond à son appel. Ce journal croit on feint de croire que les armes saisies par Kellogg avaient été importées en violation des lois de douane, tandis que les armes venaient de New-York.

Voici maintenant les commentaires de la *Tribune* de Chicago du 16, journal républicain indépendant.

Le gouvernement de Kellogg a été renversé si subitement et avec si peu d'effort de la part de ses adversaires que l'on s'étonne qu'il ait jamais pu exister. On ne peut alléguer que Kellogg a été pris par surprise, car il saisissait des armes et des munitions à la Nouvelle Orléans depuis une semaine, et il se préparait de mieux à se défendre. Cependant le peuple de la Nouvelle-Orléans a été si unanime dans sa détermination de ne délégation, que, quand l'heure décisive est venue, lui et ses forces ont été balayés comme des toiles d'araignée.

Il est de toute évidence que les citoyens du poids de la Nouvelle Orléans sont, non seulement opposés à son usurpation, mais qu'ils ont été réduits au désespoir par les exactions de son gouvernement et qu'ils sont prêts à accueillir un despotisme militaire comme une alternative heureuse.

C'est là probablement ce qu'ils obtiendront maintenant, et c'est peut-être ce qu'ils avaient calculé quand ils ont pris connaissance soumettre et déclarer qu'ils ont pu pour résultat la capture de la maison d'Etat et la dispersion de la police et de la milice de Kellogg.

Le gouvernement de Kellogg a été une usurpation depuis le commencement, et il a engendré le fruit naturel d'une usurpation. L'Etat a été troublé depuis que Kellogg a pris son siège usurpé, et il est vraisemblable que ces mesures récentes dont contribuer le dépouillement de l'électeur proclamé le 14 novembre, ont indiqué à ses adversaires que c'était maintenant ou jamais qu'il fallait frapper un coup.

Si cette usurpation Kellogg eût été tentée dans l'Ohio, l'Illinois ou le Michigan, elle n'eût pas été tolérée un jour par le peuple d'aucun de ces Etats, et toute l'armée et toute la marine des Etats-Unis seraient qu'il engager ou les forcer à se soumettre à un despotisme et à une fraude aussi atroce.

De qui s'est passé en Louisiane vingt mois après la perpétration du crime d'usurpation eût eu lieu à l'instant, et si troupes fédérales ni proclamations n'eussent été interposées et n'eussent empêcher qu'on ne précipitât les usurpateurs de leur place. Le Président est convaincu depuis longtemps qu'il a commis une erreur en reconnaissant Kellogg et en employant les troupes pour le placer au pouvoir. Il a plus d'une fois, fait appel au Congrès pour le débarrasser des conséquences d'un pareil acte. La responsabilité pèse maintenant sur lui. *S'il fait plus* que de lancer sa proclamation, nous espérons qu'il mettra un officier de l'armée à la tête de l'Etat qu'il tiendra l'Etat dans cette condition jusqu'à ce que le Congrès se réunisse et remplisse le devoir qu'il a si longtemps négligé à l'égard de cette question.

Le *Louisville Courier-Journal*, journal conservateur qui, depuis quelque temps, tourne au gratisme, s'exprime ainsi :

"Le droit de révolution est un droit sacré et un droit que des hommes libres sont tous de respecter, mais la loi du pays est claire et explicite, et, à moins que les chefs de ce mouvement ne soient préparés à résister au pouvoir fédéral, ils sont dans une mauvaise passe. Il faut qu'ils aillent plus loin ou certainement ils s'en trouveront plus mal."

Un étrange conseil de la part d'un journal qui, tout dernièrement, blâmait si fortement tous les actes de violence.

On lit dans le *Herald* :

Sur la vente des instructions de l'attorney-général, des troupes sont maintenant sur les deux points de la Caroline du Sud. Pourquoi? Les noirs sont en possession de l'Etat et du gouvernement d'Etat. Tous les pouvoirs de l'Etat sont entre leurs mains. Et ils sont quatre cent mille dans l'Etat, contre trois cent mille blancs. Pourquoi, alors, ces troupes en vue de maintenir l'ordre dans la Caroline du Sud? Est-ce que les pauvres noirs, qui ont entrepris de gouverner les blancs, sont totalement incapables de se gouverner eux-mêmes, et sont conséquemment sensibles à la présence de l'armée des Etats-Unis pour leur faire respecter l'ordre et la loi? — S'il en est ainsi — et nous craignons que oui — pourquoi ne pas faire connaître officiellement la vérité.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Nous rappelons à nos lecteurs que ce théâtre populaire de la rue St-Charles donnera aujourd'hui une première représentation en matinée, qui sera spécialement pour les dames et pour les enfants.

La troupe engagée actuellement à l'Académie de Musique est très bonne, et maintenant que les esprits sont un peu moins agités après les événements de lundi et mardi, nous croyons que nos lecteurs ne peuvent manquer d'aller en juger par eux-mêmes.

☞ Toujours en magasin une grande variété de sommiers à ressort, de matelas, oreillers, &c., faits de crin, de plume ou de mousse chez Jos. B. Hubbard, 122 Remparts au coin de Perdido.

L'EMIGRATION ALLEMANDE.

Selon une statistique qui vient d'être publiée, dit le *Standard*, de Londres, d'hier soir, l'émigration par les ports de Hambourg et de Brême pendant les cinq dernières années s'est élevée au chiffre moyen de 200,000 individus par an. Dans quelques-uns des districts faiblement peuplés de la Prusse, de graves inconvénients sont résultés de cette exode des populations, et l'attention du gouvernement y a été appelée.

Un nombre des causes auxquelles on attribue le fait, — l'où la grande augmentation qui s'est produite dans le nombre des bureaux ou agences d'émigration établis dans les parties de l'empire germanique; le dégoût des jeunes gens à servir dans l'armée; les immenses améliorations qui se sont opérées dans les moyens de communication entre les centres de population de l'intérieur et les ports d'embarquement; le confort et le bon marché rendus dans les voyages pour se rendre dans les contrées transatlantiques maintenant une plus grande protection et assistance que par le passé dans les bureaux des ports de mer, expéditionnaires.

L'Allemagne anglaise à Hambourg, écrivant récemment, s'est produite dans la société des industrielles et agricoles en Allemagne, mais que l'émigration ne continue le chiffre des émigrants qui partent par la voie de l'Angleterre augmente assez d'une année à l'autre dans des proportions considérables.

— Le docteur anglais Hooker, dit la *Liberté*, a fait des expériences extrêmement curieuses sur plusieurs plantes. Il a constaté que la feuille de la dionée, par exemple, éprouve toutes les contractions d'un estomac d'animal lorsqu'on lui présente une mouche. Les phénomènes de sensation et d'absorption sont absolument identique. Lorsqu'une mouche se pose sur une feuille de dionée, celle-ci se ferme aussitôt et se s'entrouvre à nouveau qu'après avoir enlevé toute la substance humide et nutritive de sa victime. Le docteur Hooker ayant placé un morceau de bœuf sur une feuille de cette plante, le même fait se reproduisit et la plante, bien à engraisser la feuillage, qui est pour elle un véritable poison; et il voit alors s'éveiller, puis se développer les substances minérales la plus indispensable.

LES CHAMPIONS DE LA LIBERTÉ A ST-LOUIS.

Nous lisons dans le *Times* de St-Louis qu'un immense mass meeting a été convoqué dans la métropole de l'Ouest, le 18 de ce mois, pour témoigner de la sympathie de la population entière à l'égard de la malheureuse Louisiane, libérée par la valeur de ses soldats-citoyens du joug détesté de Kellogg. Le plus grand enthousiasme a régné, et dans l'assemblée on remarquait les négociants, et les marchands les plus influents de la ville.

Après des résolutions exprimant le sentiment de la grande masse de la population de St-Louis, un citoyen patriote, M. A. J. P. Gaucha a fait un discours chaleureux dont nous publions l'extrait suivant :

"Je vous le dis en toute sincérité, que Dieu soutienne la Louisiane, et si elle a besoin de troupes et d'argent, qu'elle en appelle à l'Union et l'Union répondra, car son cri, c'est le cri de bataille de la liberté!"

Ce serait une pensée égoïste qui nous pousserait à dire: Oh! ce n'est pas notre affaire! C'est au contraire notre affaire. Quand un Etat est chassé de l'Union et écrasé sous les talons d'un despote; je dis que celui qui sanctionne cette oppression ou qui s'y soumet tend de lui-même son propre cou au joug.

J'espère que cette noble race Créole, qui n'est jamais restée en arrière du devoir et qui, sur les champs de bataille, n'a jamais compris le mot lâcheté, proclamera envers et contre tous qu'elle peut être audentie, mais non déshonorée, — et si le Président envoie ses janissaires en Louisiane, qu'ils prennent garde, car ils pourraient recevoir une leçon.

Comité de secours.

Les membres du comité de secours se sont réunis hier soir dans nos bureaux et ont procédé à l'organisation du dit comité.

Ont été nommés : président M. Jérôme Meunier, trésorier M. Ernest Merilh et secrétaire M. Emile Carrère.

M. Limet a déclaré que le total des sommes reçues à l'*Abeille* depuis l'ouverture de la souscription, s'élevait à $970 50.

MM. Elie Bougère, B. Saloy, A. Brugier, Oscar Forstall et E. Montesse ont été nommés membres d'un comité, dont le président sera *ex officio* chairman, lequel comité sera chargé de s'enquérir du nom des victimes de la cause du peuple qui ont besoin de secours.

Des listes de souscription numérotées et signées par le président et le trésorier ont été remises aux membres du comité et seront distribuées aux personnes qui en feront la demande au président.

Toute demande de secours doit être adressée à M. Jérôme Meunier, président, soit à son bureau passage de la Bourse No 64, soit à sa résidence rue Bourgogne No 206. Les demandes pourront être également adressées aux autres membres du comité qui les transmettront au président.

Le comité de cinq nommé plus haut a été, d'ailleurs chargé de dresser, après informations prises, la liste des blessés et des familles des tués qui ont besoin de secours.

Un comité de deux, composé du président et de M. Oscar Forstall, a été chargé d's'entendre avec M. Robert Meyer pour l'organisation du concert que cet artiste se propose de donner au profit de la souscription.

Le comité sera heureux de recevoir toutes les informations qu'on voudra bien lui faire parvenir et qui seront de nature à faciliter l'accomplissement de sa mission.

SOUSCRIPTION
AU PROFIT
Des familles des tués et des blessés,

qui sont tombés en combattant pour la cause du peuple de la Louisiane.

Elie Bougère	$ 50 00
Dufour & Limet, propriétaires de l'*Abeille*	100 00
Alfred Brugier	5 00
A. Rocheroau & Cie	100 00
G. Ducros	20 00
Manadé & Lacassagne	5 00
Un louisianais de six ans	2 00
J. B. Solari & Son	20 00
Edmond J. Forstall sons	100 00
A. Carrière & Co	100 00
W. C. Claiborne	10 00
Thomas Layton	10 00
C. Rouyer	5 00
Manuel Elliott	20 00
Stanislas Fournier	5 00
E. Langsdorff	5 00
J. T. D. Lefèvre	5 00
L. Macarthy	5 00
E. Monteuse & Co	10 00
Jérome Meunier	20 00
J. B. Revol et fils	5 00
Bertrand Saloy	5 00
G. Casarini	50 00
L. Bodet, Jr	10 00
P. Caro	5 00
Henry Tête	5 00
Denis Lanaux	20 00
Sidney Lanaux	10 00
Mme Vve. Théodore Lanaux	10 00
Pierre Lanaux	20 00
Mme Vve. M. Lartet	10 00
A. Chispella	5 00
V. Fernandez	5 00
B. Saloy	5 00
H. Closterman et Baylo	5 00
P. Macon & Co	10 00
Jn. Bonnot	10 00
J. P. Sarrazin	10 00
Giaclon	50 00
J. J. Réveillon	5 00
Deux dames	5 00
Bercier & DeSmet	10 00
A. & A. D. Dorlocourt	25 00
André Decoucourt jne	25 00
E. D. LeBreton	5 00
Dr. Edmond Souchon	5 00
Une louisianaise	10 00
Hollander	2 50
Verne J. Baude	5 00
J. Aldigé	5 00
Brice Sembre	30 00
Edgard Déléry	5 00
C. D.	2 00
	2 00
Total de la première liste	$968 00

☞ Tout ce qu'on demande c'est 10,000 personnes pour inspecter le nouveau genre de meubles qu'on reçoit tous les jours chez Jos. B. Hubbard.

COUR D'ASSISES DE MEURTHE-ET MOSELLE.

Audience du 12 août.

INTELLIGENCES AVEC L'ENNEMI.

Simon Jacob, dit Jules, tanneur à Nancy, était accusé d'avoir pratiqué pendant la guerre des intelligences avec l'ennemi de l'Etat, à l'effet soit de leur fournir des secours en vivres, soit de seconder les progrès de leurs armes sur les possessions françaises.

L'acte d'accusation relève contre lui la vente à l'intendance prussienne de 1200 moutons en octobre, les livraisons aux fournisseurs allemands de viandes salées, évaluées à 300 tonnes, une vente de 2500 moutons, diverses fournitures de bétail sur pied.

Simon Jacob est, en outre, accusé d'avoir réalisé des gains illégitimes au détriment des finances de Nancy.

Vivant dans l'intimité des sous-officiers et des fournisseurs allemands, l'accusé prenait part aux réjouissances par lesquelles nos ennemis fêtaient leurs victoires, et, au besoin, il ne craignait pas de dénoncer ceux avec lesquels il traitait des rigueurs de l'autorité allemande militaire.

Enfin, l'information avait relevé à sa charge de nombreuses constractions frauduleuses qui sont aujourd'hui couvertes par la prescription.

L'accusé s'était pourvu contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation, allégeant qu'il est Allemand. La cour de cassation, sans statuer en fait, n'a pas admis ce principe que toutes les personnes qui habitent notre pays doivent y respecter les lois de police et de sûreté générale. On n'est pas libre de trahir le pays et on nalité que l'on ait.

Simon Jacob a comparu le 12 août devant la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle. Le jury ayant rendu sur toutes les questions un verdict de culpabilité avec circonstances atténuantes, l'accusé a été condamné en six années de détention.

CHRONIQUE DE LA VILLE

La Nouvelle Police.

La nouvelle police sous le commandement du chef Badger fait son devoir avec une conscience qu'on n'était pas habitué à trouver dans l'ancienne métropolitaine.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'ordre le plus parfait règne en ville; les rues sont d'ailleurs bien gardées et les voleurs cachent à qui lieux cet affaire se tiennent tranquilles pour le moment.

Le chef Boylan et les commissaires du Bureau de police qui eu une conférence avec le colonel Brooks, commandant militaire de la Nouvelle-Orléans, et il a été décidé qu'ils seraient tous conservés, le colonel Brooks restant provisoirement président du Bureau à la place du lieutenant-gouverneur Penn.

Le *Bonjour* a fait hier une suggestion que nous ne pouvons manquer d'appuyer, c'est que le général Gaster de l'ancienne police, qui a donné volontairement sa démission, trois jours avant la déroute complète de ses ex-camarades, en disant qu'il voulait bien servir comme gardien de la paix, mais non pas faire le coup de feu contre ses concitoyens, mérite d'être récompensé de son sacrifice en trouvant une place dans la police actuelle.

Le général Badger.

L'état de l'ex-chef de police Badger est devenu presque désespéré. Les médecins qui lui donnent des soins déclarent que l'amputation de sa jambe est indispensable pour avoir quelque espoir de le sauver.

En même temps on craint que les forces ne lui manquent pour supporter l'opération.

M. Badger depuis qu'il est sur son lit de douleur a fait preuve de beaucoup de courage et il a conservé toute sa présence d'esprit.

Les vainqueurs ont droit d'être généreux envers les vaincus, et il doit être beaucoup pardonné au commandant des janissaires de Kellogg, qui a payé de sa personne, tandis que tant d'autres chefs radicaux, des héros de la ville, se sont tenus enfermés à la douane, les membres agités par un tremblement nerveux et souhaitant de pouvoir se cacher dans les entrailles de la terre.

Le deuil pour nos morts.

Nous apprenons qu'une résolution a été adoptée à l'unanimité par toutes les ligues de la Nouvelle-Orléans, ordonnant aux membres de porter le deuil pendant trente jours, en mémoire des nobles citoyens qui ont payé de leur vie la victoire éclatante que nos soldats ont remporté sur les mercenaires de Kellogg.

Il est du devoir de chacun d'obéir à cette résolution comme preuve de respect pour nos morts.

Ils sont tombés sur le champ d'honneur pour la défense des droits sacrés d'un peuple libre et nous devons ce faible hommage à leur valeur et à leur patriotisme.

Arrivée d'une Canonnière.

Hier après-midi la canonnière des Etats-Unis "Kalamazoo" est entrée dans le port de la Nouvelle-Orléans. Elle avait été envoyée par ordre du Président Grant pour soutenir son armée de terre dans le cas où elle aurait besoin de la part de nos soldats-citoyens aux troupes fédérales.

Elle est venue en vain, et l'homme au cigare qui siège à Washington n'aura eu besoin de faire bombarder notre ville, comme c'était tout d'abord sa pensée, et non son désir.

Les *pros bouts* pourraient être mieux employés.

Un Vol.

Vers cinq heures et demie, hier matin, des voleurs sont entrés dans le café de M. Thos. Jordis, coin des rues Dryades et Gravier et se sont emparés d'une épingle de diamants évaluée à $200, d'une montre en argent, évaluée à $25, de plusieurs bagues en or qui peuvent valoir $ 5 et $1,50 en argent. Ils n'ont pas laissé d'indices qui puissent les faire reconnaître.

Incendie.

Vers trois heures et demie, hier après midi, le feu s'est déclaré dans la maison basse en bois sise rue Lovée, entre Chestnut et Broadwater, appartenant à Miss Young. Locataires inconnus. Les pertes sont évaluées à $1000, couvertes par une assurance.

On ignore l'origine de l'incendie.

Un cas d'honnêteté.

Un individu qui était dans les vignes du Seigneur samedi soir dernier, avait été arrêté par la police de Kellogg et conduit à la station de police.

Il était porteur d'une somme de $535 en billets de banque et d'une montre en or.

Quand il a été mis en liberté, lundi matin, il est parti, oubliant ces valeurs.

Cet honnête homme s'est rendu à la station, M. John H. Manuel, qui a été conservé depuis que le chef Boylan, les a pris sous sa garde et malgré la pluie de lundi après-midi, il ne s'en est pas départi.

Hier, ayant trouvé leur propriétaire, il s'est hâté de lui rendre sa montre et son argent.

Tout cela prouve non seulement une grande probité, mais un sentiment de devoir très élevé.

TEMPERATURE. — 18 sept. 1874.

Thermomètre de C. DURAND, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	26
12 M.	90	32
3 P. M.	95	34
6 P. M.	88	31

LA FEUILLE EN ANGLETERRE. — Le Journal des *Débats* nous initie à un curieux épisode de la vie anglaise. L'histoire est curieuse et vaut la peine d'être résumée.

Un élève de l'école de Shrewsbury, âgé de 17 ans et nommé Loxdale, introduit dans l'établissement deux bouteilles de bière; après avoir subi une sévère admonestation, il pouvait espérer en être quitte pour cela, mais le directeur, un M. Moss, se ravise, condamne Loxdale à recevoir *quatre-vingt huit* coups de baguette et les lui administre de sa main; une première baguette s'étant brisée, il en prit une autre et frappa de si bon cœur qu'au bout de huit jours, un chirurgien trouva le corps de jeune Loxdale encore tout meurtri et couvert de taches en plusieurs endroits.

A la première nouvelle du jeune Loxdale, M. Loxdale père fait éclater son indignation, et il se produit dans la ville de Shrewsbury un *tolle* général si violent que M. Moss se croit obligé de défendre l'affaire au conseil d'administration de l'école. On aurait peine à s'imaginer la décision rendue par les graves personnages qui composent cette petite assemblée. Ils ont trouvé que l'action de M. Moss "pouvait être positivement taxée de prunauté"; mais ils ajoutent qu'il ne convenait pas à l'assemblée de "donner aucun châtiment qui ne fût conforme au sentiment public et à l'usage général des écoles." Aussitôt que cette étrange décision fut divulguée, toute la presse s'en empara.

Les grands journaux de Londres se remplirent pendant huit jours d'articles et de lettres sur l'affaire étant commentée très diversement. Il faudrait, en effet, peu connaître les particularités de l'éducation anglaise pour ne pas trouver que le procédé de M. Moss ait été unanimement condamné. La peine du fouet fait essentiellement partie du régime scolaire. "La canne et les verges, disait le regretté Dean Campbell, appelé à juger un cas analogue à celui qui nous occupe sont des éléments aussi indispensables de l'éducation libérale que la grammaire latine et les mathématiques." Il ne voulait pas abolir l'usage, ajoutait-il, les enfants perdraient d'un côté ce qu'ils gagneraient de l'autre.

Un journal publia ainsi une lettre de "deux anciens flagellés de Shrewsbury" dont les auteurs rappelaient avec une étrange fierté les corrections dont ils avaient ressenti les bienfaits. Toutefois, l'opinion en général se prononça contre la barbare discipline de M. Moss.

L'affaire prit une autre tournure lorsque l'on en parlement et le secrétaire d'Etat pour l'intérieur, renvoya l'interpellant à un membre des communes qui fait partie du conseil d'administration de l'école de Shrewsbury.

Celui-ci, présent à la séance, expliqua que ses devoirs parlementaires l'avaient empêché de siéger à ce conseil lors de la décision qu'il venait de prendre, mais que, différant profondément d'avis avec ses collègues et trouvant la conduite de M. Moss très répréhensible, il avait abandonné ses fonctions d'administrateur. C'était là une communication flagrante d'un acte de conseil qui prétente le sentiment public.—

S'.

"Pas très bien."—Un sentiment d'ingrat ma laisse qui ne peut s'appeler une maladie positive et qui cependant est un trouble lié avec la santé, est souvent exprimé dans cette phrase "pas très bien". Ordinairement vient immédiat de l'influence de cette puissance nerveuse qui est regardée par ses adversaires comme la machine à sensation de vigueur et de santé. La faiblesse nerveuse a été fréquemment le prélude d'une sérieuse maladie pour n'mettre d'autre en cette matière. L'inactivité des fonctions cérébrales en amène aussi est le dérangement de la cause précédente.

C'est pourquoi il est absolument essentiel pour la conservation de la santé, pour être même de la vie, de prendre en considération cet avertissement. Le cas n'échappe pas de rapidité. Arrivez le système immédiatement avec les aliments de Hostetter. Ce puissant tonique qui est infiniment sûr de ramener la santé et une nouvelle force, guérit, le jour de Mme de Sévigné, l'ALPHONSE LAIRE. Que gens et organismes sont respectivement invités à y goûter.

LE CONGRÈS DE BRUXELLES.

Nous trouvons la note suivante dans le *Mémorial diplomatique* :

Le Congrès international qui s'est réuni à Bruxelles pour s'entendre sur une sorte de code régissant les usages de la guerre, est sur le point de se séparer. On nous annonce la publication prochaine de son travail, et nous attendons cette publication pour en apprécier le caractère et la portée. Il nous sera parvenu certainement le texte du programme du Congrès.

En 1869, l'empereur Napoléon III avait proposé la réunion d'un congrès diplomatique, pour essayer de résoudre à l'amiable les différentes questions qui divisaient les gouvernements et les peuples de l'Europe. Ce projet échoua devant l'opposition de l'Angleterre: on disait alors que la reine Victoria ne voulait pas enlever à la cour de France, à laquelle elle venait de faire un mariage de la princesse Victoria, les moyens de dépouiller nouveau de l'Allemagne.

En effet, quand on pense aux événements dont l'Europe a été le théâtre, on est en droit de se demander si le congrès de 1870 aurait été possible après la guerre dans la vie politique. Il est des sujets qui excluent toute discussion. Quel conseil au Congrès diplomatique aurait-il fait à l'Italie demandant Rome, à la France Metz, Mgr. Mgnot: nous donne le chapeau à trois voix.

Dimanche, à huit heures, Monsignor Pecchi officiera à notre intention; le chapelet sera dit à 8 heures moins le quart.

Nous prions toutes Mesdames de vous joindre à nous, et d'invoquer notre pare toute puissante et vos connaissances.

Madame PAUL BARTUS, présidente.
Madame S. FARNET, secrétaire. Sept—2t

ELIE BOUGERE. JULES DUFOUT.

E. BOUGERE & CO.,

Marchands de harnais en cuyre.

Rue Bourbon (Vieille-Levée) ..... 89.

ATTENDU par le Comanche Dunbar, 25 barriques vin St. Laurent.

En magasin et à vendre :

25 barriques vin Leopold M. André.
25 barriques vin St. Laurent.
3 barriques Rhumes Vieux.
4 pipes Cognac.

Sept—2t p. cent.

On demande

Un bon Rhum Jour pour le Navire, bons appointements payé un service de première classe.

S'adresser à SORBET FARNACHT, 37 et 39 rue Perdido.

Société de Bienfaisance des Blanchisseurs de la Nouvelle-Orléans. Les membres de cette société sont invités à se réunir DIMANCHE 20 courant à une heure P. M. Le plus grand intérêt y sera discuté.

CHARLES ROMAN.
CHAS. DU LAMOUR, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 18 septembre. Sept—2t

Les Mères Chrétiennes
AUX DAMES DE LA
Nouvelle-Orléans.

COMME mères, épouses et sœurs de ceux qui ont été exposés pour le gain de notre cause, nous devons nos vœux de nos pères, et demander à Dieu que le Président des Etats-Unis reconnaisse nos justes droits, et que ceux que nous aimons le tendre sacrifice ne restent pas exposés à des nouveaux dangers, c'est pourquoi nous avons résolu de faire un vœu qui sera fait VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE.

Vendredi et dimanche la messe sera dite à l'autel de "N. D. de Lourdes" à 7 heures, par le Rev. Père Mignot; nous disons la chapelet à 8 heures vers.

Dimanche, à huit heures, Monsignor Pecchi officiera à notre intention; le chapelet sera dit à 8 heures moins le quart.

Nous prions toutes Mesdames, de vous joindre à nous, et d'invoquer notre pare toute puissante et vos connaissances.

Madame PAUL BARTUS, présidente.
Madame S. FARNET, secrétaire. Sept—2t

Farine de maïs étranger de Endunt

En débarquement et en magasin :

200 barils farine de maïs de Hulant.
200 " " gruau.

C. H. Lawrence & Co.,

Aux Nos. 28 et 43 de la rue Tchoupitoulas.

18 sept—4t.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

pour ..... Rue du Canal 1.00

ELKIN & CO.,

RECEVENT, en ce moment, un grand assortiment de tapis TROIS PLIS et IMPRAIN. Sept—1m

Le Dr. Alfred Mercier

DEMEURE à la rue Carondelet, annonce à ses amis et ses clients qu'il reprend ses occupations de sa profession. Il a quitté son ancien bureau de la rue Bourbon, et il a pris son bureau, rue Carondelet et Dryades, de Bain et Lamoulin, entre Gravier et Perdido. Sept—1m

$50 de récompense.

Il a été perdu, le vendredi, 11 septembre 1874, de Vera-Cruz, le bureau de l'après-midi, dans le rue, un petit bureau de bureau, contenant des papiers de valeur, et une somme d'argent. Le bureau est en cuir, et a été perdu entre la rue Carondelet et la rue Bourbon. Le bureau a été perdu entre la rue Carondelet et la rue Bourbon. Le bureau a été perdu entre la rue Carondelet et la rue Bourbon. Le bureau a été perdu entre la rue Carondelet et la rue Bourbon. Le bureau a été perdu entre la rue Carondelet et la rue Bourbon. Le bureau a été perdu entre la rue Carondelet et la rue Bourbon. Le bureau a été perdu entre la rue Carondelet et la rue Bourbon. Le bureau a été perdu entre la rue Carondelet et la rue Bourbon. Le bureau a été perdu entre la rue Carondelet et la rue Bourbon. Le bureau a été perdu entre la rue Carondelet et la rue Bourbon